

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 juillet 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13
- présents 11
- votants 13

Objet :

COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1418

L'an deux mille neuf, le six juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René SCHONARD, 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON, , Isabelle LAVIRON, Thierry GAILLARD Stéphane NAGY.

Absents excusés : René DUSSERT (qui donne procuration à R. SCHONARD), Françoise PELEGRIN (qui donne procuration à S. VALENTE).

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 9 juillet 2009, que la convocation du Conseil avait été faite le 30 juin 2009.

Le Maire,

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Patricia PRESUTTO.

Le 1^{er} adjoint fait part au Conseil de l'absence du Maire à cette séance pour des raisons personnelles.

En début de séance le conseil majoritaire demande à être contacté avant chaque convocation du Conseil afin de participer à l'ordre du jour de celui-ci.

I - SUBVENTIONS

Le 1^{er} adjoint rappelle au Conseil Municipal les dispositions qui avaient été prises lors de la réunion du 12 mai 2009 concernant la répartition des subventions par Association. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la liste présentée.

II - MAITRE NAGEUR

Le 1^{er} adjoint rappelle au Conseil Municipal la délibération prise le 12 mai 2009 pour le recrutement d'un maître nageur. A la demande de la Trésorerie Générale de l'Ain il y a lieu de valider ce choix par un nouveau vote.

Il dit qu'il y a lieu de reconduire pour des raisons de sécurité évidente les mêmes dispositions que les années précédentes en ce qui concerne la surveillance de la baignade au plan d'eau.

Le recrutement se fera pour le mois de juillet sous la forme d'un contrat d'engagement contractuel avec le maître nageur titulaire du BNSSA pour 35h.

III - ONF

Le 1^{er} adjoint fait part au Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois en 2009 concernant la délivrance des houppiers vendus dans l'article 90212 à la vente de Culoz du 20 janvier 2009 sur la parcelle forestière n°12 soit assise en 2009.

Le Conseil décide pour les bois délivrés que le partage se fera par feu, et désigne comme garants Messieurs René DUSSERT, René SCHONARD et Jérôme DOCHE.

IV - DROIT DE PREEMPTION PROPRIETE RIVAL

Le 1^{er} adjoint rappelle au Conseil les engagements pris avec la SEMCODA pour la construction des logements sociaux sur la Commune et la mise en vente du terrain de Mademoiselle RIVAL situé route de Chazey, pour 150 000 €. Une commission spécifique de l'ensemble du Conseil sera mise en place.

Le Conseil Municipal délègue au Maire la charge d'exercer au nom de la Commune le droit de préemption pour la vente de la propriété RIVAL sis Route de Chazey et lui donne pouvoir pour signer celle-ci.

V - CONVENTION VEOLIA

La convention d'assistance technique à l'entretien du réseau de distribution d'eau potable avec VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX arrive à échéance elle sera donc renouvelée pour 5 ans. La rémunération sera semestrielle pour un montant de 1 960 € HT.

Le 1^{er} Adjoint, René SCHONARD